



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 23 septembre 2025
N° 131 / H030

**AVIS DU CNIS SUR UNE DEMANDE D'ACCÈS À DES DONNÉES ADMINISTRATIVES
AU TITRE DE L'ARTICLE 7BIS DE LA LOI DU 7 JUIN 1951 MODIFIÉE**

La commission Services publics et services aux publics » a examiné la demande suivante :

Formulée par le Ministère du travail - Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (DARES)

Auprès du Ministère de l'Éducation - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)

Concernant le système d'information sur la formation des apprentis (SIFA)

La commission émet un **avis favorable** à cette demande d'accès.


Le président de la commission
Pierre-Louis Bras

Demande d'accès à des données administratives à des fins statistiques au titre de l'article 7bis de la loi n°51-7111 du 7 juin 1951 modifiée

1. Date de l'examen de la demande en commission

23/09/25

2. Service demandeur

La direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

3. Source administrative demandée :

Le Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA) a pour finalité de recenser les apprentis inscrits en formation dans un CFA au 31 décembre de chaque année. Pour cela, il s'appuie sur une enquête administrative auprès de tous les établissements ayant la responsabilité de former des apprentis, et signataires de contrats d'apprentissage.

4. Organisme détenteur des données demandées

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

5. Données demandées

La quasi-totalité des variables disponibles dans SIFA présentent un intérêt soit pour la comparaison avec le SIA soit pour réfléchir à l'enrichissement possible du dispositif SIA, à l'exception des coordonnées des élèves ou de leurs représentants légaux.

Le tableau suivant détaille les principales variables disponibles par domaine qui sembleraient utiles :

Domaine	Liste des Variables
Alternant	Nom, Prénom, Adresse, Date et Lieu de Naissance, Sexe, Nationalité
Situation en début de contrat	Situation avant contrat, Dernier Diplôme Obtenu
Formation	Date d'entrée dans le CFA, Diplôme visé, Code RNCP, Durée de la Formation, Année dans la formation
Signataire du contrat d'apprentissage et lieu de formation	UAI de l'établissement signataire du contrat d'apprentissage, UAI Site de Formation, Type de CFA
Employeur et Contrat	Type d'employeur du contrat, Date de début de contrat, Date de rupture, Siret de l'employeur, Code NAF, Commune de l'employeur

La Dares souhaite disposer des données de l'enquête SIFA sur l'ensemble du champ couvert par SIFA, pour les années 2023 et 2024.

6. Besoin de données nominatives ou identifiantes

La demande d'accès aux données nominatives de SIFA est faite en vue d'un appariement au niveau individuel (apprenti) avec le Système d'Information sur l'Apprentissage (SIA) de la DARES.

Le Système d'Information sur l'apprentissage (SIA) permet de comptabiliser le nombre de contrats d'apprentissage et d'en étudier les caractéristiques. Les entrées en contrats sont comptabilisées à partir des contrats déposés dans Deca (DEpôt des Contrats d'Alternance), alimenté par les Opérateurs de compétences (Opco) et les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) à partir des déclarations CERFA des employeurs.

L'appariement de ces deux sources permettra de mener des travaux méthodologiques. En effet, la Dares ne connaît pas la qualité des données nominatives disponibles dans le SIA, et si celle-ci permettra un appariement de qualité suffisante via le CSNS. Disposer des données nominatives permettra d'analyser les échecs d'appariement, et de tester si un appariement complémentaire sur données nominatives et variables auxiliaires présentes dans les deux bases de données permettrait d'améliorer le taux d'appariement.

7. Finalité des traitements prévus avec les données demandées, notamment place par rapport au système d'information existant :

L'appariement des bases SIFA et SIA permettra de mener un travail méthodologique pour mieux comprendre les différences de statistiques produites entre SIFA et SIA, et en particulier :

- Analyser les écarts entre les deux sources sur les variables communes par appariement individuel sur une ou deux années récentes (deux années pour plus de robustesse), par exemple sur la formation visée, sur l'établissement de formation ou l'entreprise d'accueil
- Analyser la complémentarité entre les deux sources et envisager les pistes d'amélioration des deux sources et des dispositifs qu'ils alimentent : repérage à partir du SIA de nouveaux CFA à enquêter dans SIFA, amélioration de la qualité des variables sur le lieu de formation dans le SIA par des informations SIFA

8. Nature des travaux statistiques prévus et description des traitements

- Appariement au niveau individuel des deux sources
- Analyse des écarts entre les deux sources selon les variables communes : établissement (UAI), lieux de résidence et de formation de l'apprenti (région, académie), formation (diplôme préparé, situation avant, dernier diplôme obtenu, dates de début et de fin de contrat), employeur (Siret, code NAF, localisation), caractéristiques du contrat (date de début, fin, rupture)

9. Description des appariements prévus le cas échéant

Voir sections précédentes

10. Périodicité de la transmission

Ponctuelle dans un premier temps dans le cadre d'une étude méthodologique commune prévue par la Dares et la Depp

11. Output final : nom de la source ou du système d'information

Pas de mise à disposition prévue d'une source issue de l'appariement

12. Publications prévues le cas échéant

Rédaction en interne à la DARES et à la DEPP d'une note méthodologique

13. Diffusion de la base de données individuelles en output :

Pas de mise à disposition prévue de la base de données individuelles appariée

14. Mots-clés : Apprentissage, Formation, Emploi, Centres de Formation pour Apprentis (CFA)

Le service producteur cédant a été informé en amont de la demande.

